

REUNION DE L'EQUIPE D'ANIMATION PASTORALE
DE LA PAROISSE SAINT JOSEPH EN PAYS DE FAVERGES
MARDI 28 MARS 2023

Etaient présents :

Le Père Laurent CROS, Véronique FILOGUET, Nicole GUILLERMIER, Robert MARECHAL, Jean-Claude ROUQUET.

Le Père Laurent ouvre la séance à 9h30 en proposant la prière commune, puis il passe à l'ordre du jour.

RETOUR SUR LES ACTIVITES DES DERNIERS MOIS :

-Soirée « Bol de riz » du C.C.F.D :

Cette traditionnelle soirée du C.C.F.D. a eu lieu cette année le mercredi 15 mars à Marlens, avec un public nombreux dont un certain nombre d'élèves du lycée La Fontaine qui a assuré la réalisation d'affiches sur le thème « Vaincre la faim » pour le C.C.F.D.

La soirée fut longue et les vidéos proposées peu intéressantes. Il eut été préférable de présenter une ou des réalisations concrètes du C.C.F.D. dans les pays.

-Pèlerinage à Notre-Dame de l'Aumône : cette journée a eu lieu le jeudi 16 mars, avec une messe dans la chapelle, célébrée par le Père Laurent, puis une visite commentée des lieux, après le repas, et une visite du musée des traditions locales de Rumilly. Ce fut une belle journée de découverte et très conviviale. Le groupe a bénéficié d'un accueil très chaleureux de Gaby, « gardien vigilant » de ces lieux magnifiques chargés d'histoire de Notre-Dame de l'Aumône. Ce pèlerinage pourra être « institutionnalisé » une fois l'an.

-Conférence sur la reconstruction d'une menuiserie en Irak : Peu de paroissiens ont assisté à cette conférence, proposée par les Chrétiens d'Orient qui avaient organisé plusieurs manifestations (messe concélébrée par Monseigneur Le Saux à Annecy, conférence de Monseigneur Gollnisch au lycée saint Michel d'Annecy. La paroisse avait aussi proposé un programme chargé d'activités cette semaine-là

-Concert spirituel de la fête de saint Joseph : Il y eut une quarantaine de personnes à ce concert de grande qualité, donné le dimanche 19 mars en l'église de Faverges.

-Célébrations pénitentielles : Elles ont eu lieu : le 23 mars à Faverges et le 30 mars à Doussard, pour la dernière fois avec une absolution collective. De telles célébrations ne peuvent avoir lieu qu'en périodes d'urgence et de situations particulières (guerres, troubles, catastrophes naturelles...) et ne peuvent être la règle en temps habituels. Toutefois l'évêque aidé d'autres prêtres serait disposé à venir dans notre paroisse pour aider et donner des absolutions individuelles.

PREPARATION DES CELEBRATIONS PASCALES :

Les membres de l'E.A.P. avec le concours d'Edwige Payet ont préparé la répartition des chants, lectures et prières entre les paroissien(nes) pour les célébrations Pascales (Samedi 1^{er} et dimanche 2 avril pour les messes des Rameaux, Jeudi Saint : 6 avril à 19h, à Doussard, Vendredi Saint : 7 avril à 19h, à Doussard, Veillée Pascale : samedi 8 avril à 20h, à Faverges, Messe de Pâques : dimanche 9 avril à 10h, à Faverges.

REUNION DU CONSEIL ECONOMIQUE :

La réunion du conseil économique aura lieu le vendredi 21 avril à 18h30 à la maison paroissiale et la présentation des comptes 2022 sera effectuée par le trésorier à l'issue de la messe du dimanche 30 avril à Faverges.

Le Père Laurent signale que cette messe du 30 avril sera animée musicalement par Laurent Grzybowski, auteur de nombreux chants liturgiques (messe d'Emmaüs, Messe de La Réunion...) Cet ancien journaliste de « La Vie » est aussi un excellent animateur. Un concert avec lui sera proposé à 15h en cette même église.

Le Père Laurent apporte quelques informations sur le conseil économique qui est une instance obligatoire dans toutes les paroisses comme l'E.A.P. ou le C.P.P. Il assiste le curé dans la gestion de la paroisse. Le conseil n'est toutefois pas décisionnaire. Pour toutes dépenses supérieures à 15 000€ l'aval du conseil économique diocésain est requis. Les membres sont appelés par le curé et de nouveaux membres ont été appelés pour siéger dans cette instance paroissiale. Les comptes de la paroisse sont assurés par Marie-Thérèse Bibollet et Valérie ; les comptes sont supervisés par le trésorier : Philippe Blanchard.

PROJETS DE TRAVAUX :

-Des difficultés ont été rencontrés pour le chauffage de l'église de Doussard, La société Alpagir est intervenue dès lundi, mais n'a rien constaté d'anormal. La ventilation lorsqu'elle se met en route influe de l'air froid pour refroidir la chaudière et après un certain temps le chauffage atteint le niveau souhaité. Néanmoins le système reste complexe et des travaux devront être réalisés pour obtenir une optimisation du chauffage dans cette église, en liaison avec la mairie de Doussard.

-Socle des statues des églises de Doussard et Lathuile. Les statues, récupérées dans les greniers des presbytères respectifs de Doussard et Lathuile, reposent sur des bancs en bois. Aussi, un artisan tailleur de pierres a été contacté pour réaliser des socles en pierre.

-Une enceinte pour permettre à l'organiste de disposer d'un retour son a été installée près de l'orgue de Doussard, mais son volume est insuffisant. Une nouvelle enceinte plus importante sera donc installée.

-Le permis de construire déposé par Santé Alp pour la création d'une maison de santé aux lieux et place de l'ancien presbytère a été accepté par la mairie de Doussard, mais ferait l'objet d'un recours par un riverain. Ce permis a été déposé dans les normes du P.L.U.I. et de la réglementation en vigueur.

RENCONTRE DES EQUIPES DE FUNERAILLES :

Comme chaque année, il est proposé d'organiser une rencontre des équipes de funérailles de la paroisse afin d'étudier la situation et réfléchir aux dispositions pour l'avenir (insuffisance du nombre de personnes pour conduire les cérémonies, difficultés d'assurer toutes les cérémonies, ambiance différente en l'absence de membres de chorale...)

Cette rencontre aura lieu le mardi 25 avril 2023 à 15h à la maison paroissiale.

HORIZONS 210 : SITUATION ET PERSPECTIVES :

A l'heure actuelle, environ 250 abonnements 2023 ont été réglés. Le journal a encore été servi aux abonnés 2022 et ne devrait plus l'être à partir du numéro de juin 2023. En outre quelle que soit la date du paiement de l'abonnement en 2023, celui-ci concerne l'année 2023 et ne couvrira l'abonnement que jusqu'à la fin de l'année liturgique 2023, c'est-à-dire au 1^{er} décembre 2023.

Enfin la paroisse est contrainte de commander 1000 exemplaires du journal quel que soit le nombre d'abonnés et n'encaisse aucune recette des annonceurs publicitaires. Le journal s'affiche en ligne déficitaire dans les comptes, malgré la revalorisation du montant des abonnements en raison du trop faible nombre d'abonnés payants.

Une réflexion doit donc s'engager pour l'avenir. Il convient peut-être d'envisager un organe de presse différent comme « l'invisible » ou le « Lien » sous une forme plus attractive (couleurs, articles plus courts, basés sur l'information locale...)

Robert fait valoir qu'il est indispensable d'élargir le nombre des abonnés avec une prospection inexistante qui fait que le nombre d'abonnés vieillit et ne se renouvelle pas.

Le Père Laurent pense qu'il faut se demander si ce genre de revues est encore pertinente pour l'église d'aujourd'hui.

Véronique signale que le nouveau site internet du diocèse est plus attractif et se demande si ce journal est une manière d'amener les gens vers l'Eglise ou vers la foi ou simplement un organe d'informations qu'on peut trouver ailleurs ?

Enfin envisager un journal d'une manière différente et indépendante exigera un plus gros engagement de travail alors que le nombre de participants écrivant dans le journal n'est que de 6 personnes.

La question de l'avenir du journal nécessite une réflexion approfondie et devrait peut-être faire l'objet d'une étude par le groupe de travail du journal.

Plus aucune question n'étant soulevée le Père Laurent clôture la réunion à 12h00 et donne rendez-vous aux membres de l'E.A.P. pour une nouvelle rencontre le :

Mardi 25 avril à 9h30 à la maison paroissiale de Faverges